



Séance du conseil municipal du 29 août 2024

COMMUNE DE BELVEZET

LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf août à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de BELVEZET (Gard) régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Michel Lafont, Maire.

Etaient présents : Michel Lafont, Rodolphe Guillaumont, Pierre-Yves Traynard, Éric David, Catherine Dufaud, Didier Muffat-Jeandet, Martine Eugène, Laurence Caron,

Absente excusée : Catherine Domenichini

Procuration : Catherine Domenichini donne pouvoir à Martine Eugène

Secrétaire de séance : Laurence Caron

Date de convocation : 8 août 2024

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du 27 juin 2024
Approuvé à l'unanimité
- 2 043/2024 - Majoration de la cotisation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale
Approuvé à l'unanimité
- 3 044/2024 - Travaux de réfection de voirie (Grand rue et pont du Mas de l'ancienne église) : choix de l'entreprise et autorisation donnée au maire de signer les devis
Approuvé à l'unanimité
- 4 045/2024 – Projet de cuisine de l'Arbousier : approbation des devis et autorisation donnée au maire de les signer
Approuvé à l'unanimité
- 5 046/2024 - Approbation de la convention « Accompagnement bus scolaire 2022/2023 du centre socioculturel intercommunal Pierre Mendès France de St Quentin la Poterie
Approuvé à l'unanimité
- 6 047/2024 – Centre de gestion du Gard / Convention d'adhésion au service « Prestation de conseils en organisation »
Approuvé à l'unanimité
- 7 Décisions du maire prises par délégation
Pour information

Le Maire

Michel LAFONT

